



PROCÈS-VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 26 mars à 18h00, le Conseil municipal de la Commune de MAREUIL EN PERIGORD, dûment convoqué le 20 mars 2024 par voie électronique, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Mareuil, Commune de Mareuil en Périgord, sous la présidence de Monsieur Alain OUISTE, Maire.

Présents : MM. AIMONT Jean-Luc, ALLAIN Catherine, BOURDAT Élise, BROUSSE Philippe, CHAUME Daniel, CHEYRADE Didier, COMBEALBERT Gérard, COUVY Jean-Paul, DELEST Danielle, DUCONGE Anne, DUGENET Marie Christelle, FAURE Jean-Pierre, HOLLAND Saskia, LAFORT Didier, MAÎTRE Nadine, MARCENAT Stéphanie, MARCHAND Jean-Marie, MOLINA-VIAL Dominique, MONCEYRON Christian, MORIN Pierre, OUISTE Alain, PETIT Martine, PEYPELUT Jean-Louis, RATHAT Christian, RAVET Christelle, RAVON Jean-Robert, RAYMONDAUD Max, SURAND Corinne, VAN DEN DRIESSCHE Bernadette, VILLATTE André

Absents avec procuration :

Mme LABROT donne pouvoir à Mme DELEST

Mme DU TREMONT donne pouvoir à M. MONCEYRON

Absents : Mme ESQUERRE Elodie

EN EXERCICE : 33	PRESENTS : 30	ABSENTS : 1	ABSENTS AVEC POUVOIRS : 2
------------------	---------------	-------------	---------------------------

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. Mme Anne DUCONGE a été nommée secrétaire de séance
Présence de Mme DUPIN DE SAINT CYR et M. BETEAU en tant que membre suppléante sans voix délibérative.



ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 29/01/2025
- 2) Approbation des comptes financiers uniques 2024
- 3) Affectation des résultats
- 4) Vote des taux - fiscalité directe locale
- 5) Approbation des budgets primitifs 2025 :
 - Budget annexe ZAE
 - Budget annexe Lotissement Les Alouettes / St Laurent
 - Budget annexe Assainissement
 - Budget annexe Logements communaux
 - Budget principal Commune
 - Approbation des subventions 2025
 - Constitution des provisions sur charges – régime semi-budgétaire
- 6) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
 - Budget annexe Assainissement
 - Budget annexe Logements communaux
 - Budget principal Commune
- 7) Fixation de la participation aux frais de fonctionnement des écoles
- 8) Modification de la délibération n°46/2022 du 16 mars 2022 fixant les tarifs relatifs aux concessions, cases columbariums et dispersions des cendres
- 9) Remboursement de frais de bornage de la parcelle AD550 C^{ne} déléguée de MAREUIL-SUR-BELLE pour un montant de 1 113.36€
- 10) Approbation d'une remise sur loyer en remboursement des frais de chauffage du logement communal n°2 sis 10 route de St-Pardoux – 24340 Mareuil en Périgord
- 11) Approbation d'une cession d'une parcelle rue de Curades lieu-dit Brégnac - C^{ne} déléguée VIEUX-MAREUIL pour une surface estimée à 285m²
- 12) Approbation d'une convention de droit de pompage – PEI n°813 – parcelle 579 F 572
- 13) Approbation des conventions de mise à disposition de personnel, de biens et de données avec la Communauté de communes Dronne et Belle dans le cadre du contrat conclu avec Numérisk relatif à l'élaboration du plan communal de sauvegarde
- 14) Approbation d'une convention de « fourrière » avec le Garage BOURGEIX



1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sur proposition de Monsieur le MAIRE, Mme Anne DUCONGE est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/01/2025

Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 29/01/2025.

~~~~~

**Monsieur le Maire** sort de la séance pour permettre l'adoption des comptes financiers uniques.

|                  |               |             |                           |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|
| EN EXERCICE : 33 | PRESENTS : 29 | ABSENTS : 2 | ABSENTS AVEC POUVOIRS : 2 |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|

~~~~~

3. APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

DÉLIBÉRATION N° 14/2025 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE ZAE PUY DE VERT

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 BUDGET ANNEXE ZAE PUY DE VERT dressé par Monsieur le Maire et Monsieur le comptable public, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel se résume ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 133 648,94	572 874,97	1 706 523,91
	Recettes réalisées (1)	B	944 971,30	435 766,37	1 380 737,67
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	572 874,97	580 874,97	1 153 749,94
	Dépenses réalisées (1)	E	435 766,37	572 874,60	1 008 640,97
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	509 204,93	-137 108,23	372 096,70
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-560 773,97	188 677,64	-372 096,33
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-51 569,04	51 569,41	0,37
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-51 569,04	51 569,41	0,37

2°) constate les identités de valeur avec les indications telles qu'établies par le comptable public ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte financier unique.

DÉLIBÉRATION N° 15/2025 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ST LAURENT

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ST LAURENT dressé par Monsieur le Maire et Monsieur le comptable public, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel se résume ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	248 918,20	191 725,26	438 643,46
	Recettes réalisées (1)	B	132 024,94	127 650,96	260 575,90
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	140 659,78	191 725,26	332 385,04
	Dépenses réalisées (1)	E	86 029,48	191 725,26	277 754,74
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	46 895,46	-64 074,30	-17 178,84
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-106 258,42	67 167,50	-39 070,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-59 362,96	3 113,20	-56 249,76
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-59 362,96	3 113,20	-56 249,76

2°) constate les identités de valeur avec les indications telles qu'établies par le comptable public ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte financier unique.

DÉLIBÉRATION N° 16/2025 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE **EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT dressé par Monsieur le Maire et Monsieur le comptable public, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel se résume ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 390 436,66	239 888,79	1 630 325,45
	Recettes réalisées (1)	B	777 177,90	201 574,43	978 752,33
	Restes à réaliser	C	598 202,72	0,00	598 202,72
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 593 251,55	239 888,79	1 833 140,34
	Dépenses réalisées (1)	E	874 503,69	230 538,95	1 105 042,64
	Restes à réaliser	F	718 704,48	0,00	718 704,48
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-97 325,79	-28 964,52	-126 290,31
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	202 814,89	0,00	202 814,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	105 489,10	-28 964,52	76 524,58
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-120 501,76	0,00	-120 501,76
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-15 012,66	-28 964,52	-43 977,18

2°) constate les identités de valeur avec les indications telles qu'établies par le comptable public ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte financier unique.

DÉLIBÉRATION N° 17/2025 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE **EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS COMMUNAUX**

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 budget annexe Logements communaux dressé par Monsieur le Maire et Monsieur le comptable public, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel se résume ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	345 107,54	254 100,00	599 207,54
	Recettes réalisées (1)	B	149 770,19	258 515,76	408 285,95
	Restes à réaliser	C	20 328,28	0,00	20 328,28
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	343 336,54	445 971,78	789 308,32
	Dépenses réalisées (1)	E	210 804,92	196 742,98	407 547,90
	Restes à réaliser	F	119 943,75	0,00	119 943,75
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-61 034,73	61 772,78	738,05
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 771,00	191 871,78	190 100,78
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-62 805,73	253 644,56	190 838,83
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-99 615,47	0,00	-99 615,47
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-162 421,20	253 644,56	91 223,36

2°) constate les identités de valeur avec les indications telles qu'établies par le comptable public ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte financier unique.

**DÉLIBÉRATION N° 18/2025 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
EXERCICE 2024 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE dressé par Monsieur le Maire et Monsieur le comptable public, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel se résume ainsi :

PRÉSENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1
--	----

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 202 683,72	2 174 444,00	4 377 127,72
	Recettes réalisées (1)	B	240 254,89	2 377 676,68	2 617 931,57
	Restes à réaliser	C	750 403,83	0,00	750 403,83
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 772 304,31	3 239 419,93	6 011 724,24
	Dépenses réalisées (1)	E	848 642,61	1 967 629,17	2 816 271,78
	Restes à réaliser	F	1 207 293,44	0,00	1 207 293,44
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-608 387,72	410 047,51	-198 340,21
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	569 620,59	1 064 975,93	1 634 596,52
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-38 767,13	1 475 023,44	1 436 256,31
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-456 889,61	0,00	-456 889,61
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-495 656,74	1 475 023,44	979 366,70

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1
--	------

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	55 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	448 832,97	131 621,66	29,33	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	1 442 393,11	261 631,67	18,14	1 157 293,44
	Total des dépenses d'équipement	2 016 226,08	393 253,33	19,50	1 207 293,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	60 360,00	58 350,95	96,67	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	686 868,23	384 197,33	55,93	0,00
	Total des dépenses financières	747 228,23	442 548,28	59,23	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 763 454,31	835 801,61	30,24	1 207 293,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	3 991,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	8 850,00	8 850,00	100,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	8 850,00	12 841,00	145,10	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	2 772 304,31	848 642,61	30,61	1 207 293,44
	001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	Total des dépenses de la section d'investissement	2 772 304,31	848 642,61		1 207 293,44

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	404 859,27	85 638,60	21,15	350 403,83
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	351 138,23	128 128,64	35,48	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 165 997,50	213 767,24	18,33	750 403,83
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 021 719,57			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 116,65	17 637,65	288,35	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	8 850,00	8 850,00	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 036 686,22	26 487,65	2,56	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 202 683,72	240 254,89	10,91	750 403,83
001	Solde d'exécution positif reporté	569 620,59			
Total des recettes de la section d'investissement		2 772 304,31	240 254,89		750 403,83

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	808 883,71	653 504,09	0,00	653 504,09	80,79	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	994 800,00	920 305,11	0,00	920 305,11	92,51	0,00
014	Atténuations de produits	173 000,00	167 977,49	0,00	167 977,49	97,10	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	229 750,00	206 064,61	0,00	206 064,61	89,69	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 206 433,71	1 947 851,30	0,00	1 947 851,30	88,28	0,00
66	Charges financières	2 150,00	2 140,22	0,00	2 140,22	99,55	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		2 211 583,71	1 949 991,52	0,00	1 949 991,52	88,17	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 021 719,57					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	6 116,65	17 637,65	0,00	17 637,65	288,35	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 027 836,22	17 637,65	0,00	17 637,65	1,72	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		3 239 419,93	1 967 629,17	0,00	1 967 629,17	60,74	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		3 239 419,93	1 967 629,17	0,00	1 967 629,17		0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR II-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	400,00	1 283,22	0,00	1 283,22	320,80	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	179 850,00	181 842,45	0,00	181 842,45	101,11	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	38 000,00	115 553,96	0,00	115 553,96	304,09	0,00
731	Fiscalité locale	1 050 700,00	1 028 387,50	0,00	1 028 387,50	97,88	0,00
74	Dotations et participations	822 074,00	887 242,48	0,00	887 242,48	107,93	0,00
75	Autres produits de gestion courante	82 400,00	130 887,23	0,00	130 887,23	158,84	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 173 424,00	2 345 196,84	0,00	2 345 196,84	107,90	0,00
76	Produits financiers	20,00	23,40	0,00	23,40	117,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	8 291,04	0,00	8 291,04	829,10	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	20 174,40	0,00	20 174,40	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		2 174 444,00	2 373 685,68	0,00	2 373 685,68	109,16	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	3 991,00	0,00	3 991,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	3 991,00	0,00	3 991,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 174 444,00	2 377 676,68	0,00	2 377 676,68	109,35	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 064 975,93					
Total des recettes de la section de fonctionnement		3 239 419,93	2 377 676,68	0,00	2 377 676,68		0,00

2°) constate les identités de valeur avec les indications telles qu'établies par le comptable public ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte financier unique.

~~~~~

Retour de Monsieur le Maire en séance après l'adoption des Comptes financiers uniques.

|                  |               |             |                           |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|
| EN EXERCICE : 33 | PRESENTS : 30 | ABSENTS : 1 | ABSENTS AVEC POUVOIRS : 2 |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|

~~~~~

4. AFFECTATION DES RÉSULTATS

DÉLIBÉRATION N° 19/2025 -

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024

- BUDGET ANNEXE ZAE PUY DE VERT

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2024, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	188 677,64
déficit d'investissement antérieur reporté	-560 773,97

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2024

dépenses de l'exercice	572 874,60
recettes de l'exercice	435 766,37
résultat de l'exercice 2024	-137 108,23
report résultat antérieur	188 677,64
Résultat de fonctionnement cumulé (REPORT 002)	51 569,41

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

dépenses de l'exercice	435 766,37
recettes de l'exercice	944 971,30
solde d'exécution de l'exercice	509 204,93
report résultat antérieur	-560 773,97
Résultat d'investissement cumulé (REPORT 001)	-51 569,04

DÉLIBÉRATION N° 20/2025 -**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024****- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ST LAURENT**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2024, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	67 187,50
déficit d'investissement antérieur reporté	-106 258,42

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2024

dépenses de l'exercice	191 725,26
recettes de l'exercice	127 650,96
résultat de l'exercice 2024	-64 074,30
report résultat antérieur	67 187,50
Résultat de fonctionnement cumulé (REPORT 002)	3 113,20

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

dépenses de l'exercice	86 029,48
recettes de l'exercice	132 924,94
solde d'exécution de l'exercice	46 895,46
report résultat antérieur	-106 258,42
Résultat d'investissement cumulé (REPORT 001)	-59 362,96

DÉLIBÉRATION N° 21/2025 -**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024****- BUDGET ANNEXE LOGEMENTS COMMUNAUX**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2024, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	191 871,78
déficit d'investissement antérieur reporté	-1 771,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

dépenses de l'exercice	196 742,98
recettes de l'exercice	258 515,76
résultat de l'exercice 2024	61 772,78
report résultat antérieur	191 871,78
Résultat de fonctionnement cumulé (TOTAL A AFFECTER)	253 644,56

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

dépenses de l'exercice	210 804,92
recettes de l'exercice	149 770,19
solde d'exécution de l'exercice	-61 034,73
report résultat antérieur	-1 771,00
Résultat d'investissement cumulé	-62 805,73

RESTES A REALISER AU 31/12/2024

dépenses d'investissement	119 943,75
recettes d'investissement	20 328,28
SOLDE	-99 615,47

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

rappel du solde d'exécution cumulé (001 - report)	-62 805,73
rappel du solde des restes à réaliser	-99 615,47
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	162 421,20
Solde de la reprise en investissement	0,00

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	162 421,20
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	162 421,20
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2025 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	91 223,36
TOTAL	253 644,56

DÉLIBÉRATION N° 22/2025 -**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024****- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2024, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00
excédent d'investissement antérieur reporté	202 814,89

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

dépenses de l'exercice	230 538,95
recettes de l'exercice	201 574,43
résultat de l'exercice 2024	-28 964,52
report résultat antérieur	0,00
Résultat de fonctionnement cumulé (TOTAL A AFFECTER)	-28 964,52

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

dépenses de l'exercice	874 503,69
recettes de l'exercice	777 177,90
solde d'exécution de l'exercice	-97 325,79
report résultat antérieur	202 814,89
Résultat d'investissement cumulé	105 489,10

RESTES A REALISER AU 31/12/2024

dépenses d'investissement	718 704,48
recettes d'investissement	598 202,72
SOLDE	-120 501,76

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

rappel du solde d'exécution cumulé (001 - report)	105 489,10
rappel du solde des restes à réaliser	-120 501,76
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	15 012,66
Solde de la reprise en investissement	-15 012,66

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2025 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	-28 964,52
TOTAL	-28 964,52

DÉLIBÉRATION N° 23/2025 -**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2024, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	1 064 975,93
excédent d'investissement antérieur reporté	569 620,59

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

dépenses de l'exercice	1 967 629,17
recettes de l'exercice	2 377 676,68
résultat de l'exercice 2024	410 047,51
report résultat antérieur	1 064 975,93
Résultat de fonctionnement cumulé (TOTAL A AFFECTER)	1 475 023,44

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

dépenses de l'exercice	848 642,61
recettes de l'exercice	240 254,89
solde d'exécution de l'exercice	-608 387,72
report résultat antérieur	569 620,59
Résultat d'investissement cumulé	-38 767,13

RESTES A REALISER AU 31/12/2024

dépenses d'investissement	1 207 293,44
recettes d'investissement	750 403,83
SOLDE	-456 889,61

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

rappel du solde d'exécution cumulé (001 - report)	-38 767,13
rappel du solde des restes à réaliser	-456 889,61
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	495 656,74
Solde de la reprise en investissement	0,00

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	495 656,74
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	495 656,74
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2025 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	979 366,70
TOTAL	1 475 023,44

5. DÉLIBÉRATION N° 24/2025 - VOTE DES TAUX - FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le maintien des taux de l'année 2024 :

	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière (bâti)	42.03 %	42.03 %
Taxe foncière (non bâti)	75.71 %	75.71 %
Taxe d'habitation	9.23 %	9.23 %

6. APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 :

- Budget annexe ZAE
- Budget annexe Lotissement Les Alouettes / St Laurent
- Budget annexe Assainissement
- Budget annexe Logements communaux
- Budget principal Commune
- Approbation des subventions 2025
- Constitution des provisions sur charges – régime semi-budgétaire

DÉLIBÉRATION N° 25/2025 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE ZAE PUY DE VERT

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2025 – ZAE PUY DE VERT, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	002	résultat fonct. reporté	excédent	51 569,41
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètres...		7083		Locations diverses		
605	011	travaux	voies, VRD...	15 000,00	7471		Subvention Etat D&SIL		
608	011	fraîs accessoires	Divers frais stockables		771		subvention exceptionnelle	subv. budget principal	
6582	65	Reversement de l'excédent	au budget principal - 75921	47 544,09					
6611	66	intérêts emprunt			75888	75	autres		10,00
65888	65	autres		10,00	7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial		71355	042	variation des en cours	intégration stock final	
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes	03 766,37	71355	042	variation des en cours	intégration stock final	446 741,05
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial						
71355	042	Variation du stock	constatation des recettes		7296	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	0,00
608	043	fraîs accessoires	transfert intérêts emprunt	0,00					
				TOTAL					TOTAL
				498 320,46					498 320,46

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	51 569,04	001		résultat inv. reporté	excédent	
16419	16	emprunt	remboursement capital		16419	16	emprunt	Souscription	
16377	16	avance commune	Remboursement à la commune		16377	16	avance commune	Versement par la commune	62 543,72
3353	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3353	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		3354	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3355	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3355	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	
33581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		33586	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
3355	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	435 766,37	3355	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	435 766,37
					3355	040	terrains aménagés	sortie du stock vendu	0,00
				TOTAL					TOTAL
				498 310,09					498 310,09

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE par chapitre le budget annexe primitif 2025 – ZAE PUY DE VERT tel que présenté ci-avant.

**DÉLIBÉRATION N° 26/2025 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ST LAURENT**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2025 – Lotissement St Laurent, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT					FONCTIONNEMENT				
DEPENSES					RECETTES				
article	N°	intitulé	observations	PREVISIONS	article	N°	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit		002	002	résultat fonct. reporté	excédent	3 113,20
011	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015	7015	vente terrains aménagés	vente parcelles	
011	011	Achat d'études	Architecture, DDEI, Géométrie...		7083	7083	Locations diverses		
011	011	travaux	voies, VRD...		7077	7077	Subvention Etat DSIL		
011	011	fraix accessoires	Divers frais stockables		773	773	subvention exceptionnelle	subv. budget principal	
5822	65	Reversement de l'excédent	au budget principal - 75821	2 498,86					
611	66	intérêts emprunt		773,49					
65888	65	autres		10,00	75888	75	autres		10,00
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial		7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes		7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
7135	042	Variation du stock	Annul stock initial		7135	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	79 421,95
7135	042	Variation du stock	constatation des recettes						
013	043	fraix accessoires	transfert intérêt emprunt		70	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	
				TOTAL					TOTAL
				83 418,64					83 418,64

INVESTISSEMENT					INVESTISSEMENT				
DEPENSES					RECETTES				
article	N°	intitulé	observations	PREVISIONS	article	N°	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	59 362,96	001	001	résultat inv. reporté	excédent	
16	16	emprunt	remboursement capital	6 666,68	16	16	emprunt	Souscription	
167	16	avance commune	Remboursement à la commune		167	16	avance commune	Versement par la commune	66 188,79
040	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		040	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	
040	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		040	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
040	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		040	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	
040	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		040	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
040	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		040	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
040	040	Stock final - terrains	intégration du stock final		040	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	79 362,80
					040	040	terrains aménagés	sortie du stock vendu	11 000,00
				TOTAL					TOTAL
				145 551,59					145 551,59

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE par chapitre le budget annexe primitif 2025 – LOTISSEMENT LES ALOUETTES tel que présenté ci-avant.

**DÉLIBÉRATION N° 27/2025 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2025 – Assainissement, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	31 253,63	0,00	11 876,63	0,00	11 876,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	94,78	0,00	94,78
Total des dépenses de gestion des services		46 253,63	0,00	11 971,41	0,00	11 971,41
66	Charges financières	7 400,00	0,00	8 546,19	0,00	8 546,19
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		100,00	0,00	100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		54 653,63	0,00	20 617,60	0,00	20 617,60
023	Virement à la section d'investissement (6)	47 939,22		41 468,02	0,00	41 468,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 782,15		49 305,64	0,00	49 305,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		85 721,37		90 773,66	0,00	90 773,66
TOTAL		140 375,00	0,00	111 391,26	0,00	111 391,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	28 964,52
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 355,78
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 400,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		121 400,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		94,78	0,00	94,78
Total des recettes réelles d'exploitation		121 900,00	0,00	120 594,78	0,00	120 594,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	18 475,00		19 761,00	0,00	19 761,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		18 475,00		19 761,00	0,00	19 761,00
TOTAL		140 375,00	0,00	140 355,78	0,00	140 355,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 355,78
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 841 850,31	718 704,48	10 000,00	0,00	728 704,48
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 841 850,31	718 704,48	10 000,00	0,00	728 704,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 300,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	33 300,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 875 150,31	718 704,48	56 000,00	0,00	774 704,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 475,00		19 761,00	0,00	19 761,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 475,00		19 761,00	0,00	19 761,00
	TOTAL	1 893 625,31	718 704,48	75 761,00	0,00	794 465,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	794 465,48
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 018 056,00	478 202,72	0,00	0,00	478 202,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 138 056,00	598 202,72	0,00	0,00	598 202,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	187 033,05	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	467 033,05	0,00	0,00	0,00	0,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif de l'exercice 2025 ci-dessus présenté ;
- Décide de voter le présent budget au niveau du chapitre en section d'investissement et de fonctionnement ;

**DÉLIBÉRATION N° 28/2025 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 qui permet de disposer de plus de souplesse budgétaire en autorisant le Conseil municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant dans ce cas, que le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2025 – Logements communaux, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 605 089,05	598 202,72	0,00	0,00	598 202,72
021	Virement de la section d'exploitation (4)	47 939,22		41 468,02	0,00	41 468,02
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	37 782,15		49 305,64	0,00	49 305,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		85 721,37		90 773,66	0,00	90 773,66
TOTAL		1 690 810,42	598 202,72	90 773,66	0,00	688 976,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	105 489,10
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	794 465,48
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	130 109,10	0,00	113 913,17	0,00	113 913,17
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		204 109,10	0,00	184 913,17	0,00	184 913,17
66	Charges financières	7 603,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
67	Charges spécifiques (3)	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	9 819,22		2 810,19	0,00	2 810,19
Total des dépenses réelles de fonctionnement		232 531,32	0,00	207 723,36	0,00	207 723,36

023	Virement à la section d'investissement (4)	185 840,46		110 000,00	0,00	110 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		185 840,46		110 000,00	0,00	110 000,00

TOTAL	418 371,78	0,00	317 723,36	0,00	317 723,36
-------	------------	------	------------	------	------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	317 723,36
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 400,00	0,00	6 400,00	0,00	6 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	220 000,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
Total des recettes de gestion courante		226 400,00	0,00	226 400,00	0,00	226 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		226 500,00	0,00	226 500,00	0,00	226 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	226 500,00	0,00	226 500,00	0,00	226 500,00
-------	------------	------	------------	------	------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	91 223,36
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	317 723,36
---	------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	176 000,00	30 000,00	79 000,00	0,00	109 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	120 612,54	89 943,75	-19 000,00	0,00	70 943,75
Total des dépenses d'équipement		296 612,54	119 943,75	60 000,00	0,00	179 943,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 724,00	0,00	57 116,00	0,00	57 116,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		46 724,00	0,00	57 116,00	0,00	57 116,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		343 336,54	119 943,75	117 116,00	0,00	237 059,75

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	343 336,54	119 943,75	117 116,00	0,00	237 059,75
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					62 805,73
--	--	--	--	--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					299 865,48
---	--	--	--	--	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	29 040,40	20 328,28	0,00	0,00	20 328,28
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		29 040,40	20 328,28	0,00	0,00	20 328,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	127 726,68	0,00	162 421,20	0,00	162 421,20
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	0,00	7 116,00	0,00	7 116,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		130 226,68	0,00	169 537,20	0,00	169 537,20
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		159 267,08	20 328,28	169 537,20	0,00	189 865,48

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	185 840,46		110 000,00	0,00	110 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		185 840,46		110 000,00	0,00	110 000,00

TOTAL	345 107,54	20 328,28	279 537,20	0,00	299 865,48
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	299 865,48
---	-------------------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
202102	CHANGEMENT DES HUISSERIES (3ème tranche)		76 638,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202103	RESTAURATION LOGEMENT DE L'ECOLE DE VIEUX MAREUIL		36 117,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202201	RESTAURATION LOGEMENTS PRESBYTERE VIEUX MAREUIL		49 705,09	20 894,91	-19 000,00	0,00	0,00	-19 000,00
202301	POMPES A CHALEUR (2ème TRANCHE)		119 983,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202302	HUISSERIES (4ème tranche)		33 951,16	39 048,84	0,00	0,00	0,00	0,00
202401	TRAVAUX LOGEMENT 46 PLACE DES TILLEUILS BEAUSSAC		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202402	TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE LOGEMENTS GENDARMERIE		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			316 396,17	119 943,75	-19 000,00	0,00	0,00	-19 000,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif de l'exercice 2025 présenté ci-avant ;
- Décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre en section d'investissement et de fonctionnement ;
 - avec vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » conformément à la liste des opérations présentée ci-avant ;
- Autorise le Maire conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

DÉLIBÉRATION N° 29/2025 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF **EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 qui permet de disposer de plus de souplesse budgétaire en autorisant le Conseil municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant dans ce cas, que le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget principal primitif 2025 – COMMUNE, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	808 883,71	0,00	867 193,21	0,00	867 193,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	994 800,00	0,00	1 045 000,00	0,00	1 045 000,00
014	Atténuations de produits	173 000,00	0,00	173 000,00	0,00	173 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	229 750,00	0,00	417 260,00	0,00	417 260,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 206 433,71	0,00	2 502 453,21	0,00	2 502 453,21
66	Charges financières	2 150,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		12 408,26	0,00	12 408,26
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 211 583,71	0,00	2 525 861,47	0,00	2 525 861,47
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 021 719,57		559 055,81	0,00	559 055,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 116,65		8 771,96	0,00	8 771,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 027 836,22		567 827,77	0,00	567 827,77
TOTAL		3 239 419,93	0,00	3 093 689,24	0,00	3 093 689,24
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						3 093 689,24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	400,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	179 850,00	0,00	161 850,00	0,00	161 850,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	38 000,00	0,00	37 246,00	0,00	37 246,00
731	Fiscalité locale	1 050 700,00	0,00	996 700,00	0,00	996 700,00
74	Dotations et participations (3)	822 074,00	0,00	806 346,00	0,00	806 346,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	82 400,00	0,00	95 242,95	0,00	95 242,95
Total des recettes de gestion courante		2 173 424,00	0,00	2 098 384,95	0,00	2 098 384,95
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	0,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	550,00	0,00	550,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		15 367,59	0,00	15 367,59
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 174 444,00	0,00	2 114 322,54	0,00	2 114 322,54

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 174 444,00	0,00	2 114 322,54	0,00	2 114 322,54
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	979 366,70
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 093 689,24
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	184 200,00	89 200,00	50 000,00	0,00	139 200,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	630 832,97	100 000,00	591 605,59	0,00	691 605,59
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 201 193,11	1 018 093,44	-32 400,00	0,00	985 693,44
Total des dépenses d'équipement		2 016 226,08	1 207 293,44	621 205,59	0,00	1 828 499,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 360,00	0,00	99 700,00	0,00	99 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	686 868,23	0,00	128 732,51	0,00	128 732,51
Total des dépenses financières		747 228,23	0,00	228 432,51	0,00	228 432,51
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 763 454,31	1 207 293,44	849 638,10	0,00	2 056 931,54

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 763 454,31	1 207 293,44	849 638,10	0,00	2 056 931,54
--------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					38 767,13
--	--	--	--	--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 095 698,67
---	--	--	--	--	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	404 859,27	350 403,83	118 802,85	0,00	469 206,68
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		804 859,27	750 403,83	118 802,85	0,00	869 206,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	280 000,00	0,00	163 007,48	0,00	163 007,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	81 138,23	0,00	495 656,74	0,00	495 656,74
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		361 138,23	0,00	658 664,22	0,00	658 664,22
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 165 997,50	750 403,83	777 467,07	0,00	1 527 870,90

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 021 719,57		559 055,81	0,00	559 055,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 116,65		8 771,96	0,00	8 771,96
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 027 836,22		567 827,77	0,00	567 827,77

TOTAL	2 193 833,72	750 403,83	1 345 294,84	0,00	2 095 698,67
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 095 698,67
---	---------------------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201901	RESTAURATION DES EGLISES		102 022,82	985 693,44	0,00	0,00	0,00	0,00
202001	LOTISSEMENT INTERGENERATIONNEL		45 690,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202102	MISE EN CONFORMITE STADE DE LEGUILLAC		21 021,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202201	CITY STADE		97 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202202	BARRIERE CAMPING MAREUIL - MISE EN CONFORMITE SECURITE		8 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202203	MODERNISATION PARC ECLAIRAGE PUBLIC 2022/2023 - TR 1		30 223,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202301	MATERIEL TECHNIQUE		7 532,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202303	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS		8 077,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202305	ADAPTABILITE MAIRIE MAREUIL MONTE CHARGE		3 600,00	32 400,00	9 600,00	0,00	0,00	9 600,00
202401	MODERNISATION PARC ECLAIRAGE PUBLIC 2023 - TR 2		0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202402	MODERNISATION PARC ECLAIRAGE PUBLIC 2024 - TR 3		0,00	49 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202403	REFECTION BLOC SANITAIRE CAMPING MUNICIPAL		0,00	50 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
202404	REVETEMENT CHEMINS RURAUX 2024		82 710,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202405	MODERNISATION SECURISATION AIRE DE JEUX		71 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202501	REVETEMENT CHEMINS RURAUX 2025		0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
202502	CONSTRUCTION MUR D'ESCALADE		0,00	0,00	134 400,00	0,00	0,00	134 400,00
TOTAL			478 700,43	1 157 293,44	234 000,00	0,00	0,00	234 000,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif de l'exercice 2025 présenté ci-avant ;
- Décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre en section d'investissement et de fonctionnement ;
 - avec vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » conformément à la liste des opérations présenté ci-avant ;
- Autorise le Maire conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

DÉLIBÉRATION N° 30/2025 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes :

Bénéficiaires	BP 2024	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ELUS INTERESSES NE PRENNANT PAS PART AU VOTE
Restos du cœur	100,- €	32	0	
Don de sang	150,- €	32	0	
Comité des fêtes Beaussac	800,- €	31	0	1 : M. LAFFORT
Comité des fêtes Mareuil	2 500,- €	31	0	1 : Mme LABROT
Comité des fêtes Léguillac	150,- €	32	0	
Amicale laïque Léguillac	150,- €	32	0	
Comité des fêtes vieux_Mareuil	150,- €	32	0	
Main dans la main Vieux-Mareuil	150,- €	32	0	
Noutousse école de Beaussac	150,- €	32	0	
Coup de pouce école Mareuil	490,- €	32	0	
Le Ruban vert	750,- €	32	0	
Espérance mareuilaise	2 000,- €	32	0	
Les Amis de St-Pardoux	500,- €	32	0	
Comité jumelage La Devise	250,- €	31	0	1 : Mme PETIT
Comité jumelage Mareuil-St.-Frédéric	250,- €	31	0	1 : Mme VAN DEN DRIESSE
Collège de Mareuil	200,- €	32	0	
Les randonneurs de la Belle	150,- €	32	0	
ADEPAPE Périgueux	40,- €	32	0	
Amicale cycliste	150,- €	32	0	
Lous daus Picadis	400,- €	32	0	
Prévention routière	100,- €	32	0	
Les nez rouges - enfants hospitalisés	100,- €	32	0	
Voyage scolaire école de Beaussac	260,- €	32	0	
FSE (Foyers socio-éducatifs) du Collège de Mareuil	600,- €	32	0	

Il est précisé que l'association LEZIDEFUZ de LEGUILLAC DE CERCLES n'a pas demandé de subvention en 2025 en raison de la prise en charge temporaire des frais d'électricité par la Commune.

DÉLIBÉRATION N° 31/2025 - PROVISIONS SUR CHARGES - BUDGET PRIMITIF 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'en application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative, dont le montant correspond au montant estimé par la collectivité de la charge qui peut résulter d'une situation, en fonction du risque financier encouru par cette dernière ;

CONSIDERANT que lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est obligatoirement constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la collectivité à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public ;

CONSIDERANT qu'une provision peut toujours être constituée dès l'apparition d'un risque avéré ;

CONSIDERANT que lorsque le risque se concrétise ou est écarté, il convient de reprendre la provision ;

CONSIDERANT les informations communiquées par Monsieur le Comptable public relatives notamment à des créances de loyers et charges locatives, de cantine et de remboursements de frais avancés par la collectivité, portant sur les exercices 2015 à 2024,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- RAPPELLE que le traitement budgétaire des provisions de l'ensemble des budgets de la Commune s'effectue selon un régime semi-budgétaire ;

BUDGET PRINCIPAL 2025 COMMUNE

- DECIDE de constituer une provision de 12 408.26 € dont les crédits seront inscrits au compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » du budget principal 2025 COMMUNE ;
- INSCRIT une reprise de provision de 15 367.59 € au compte 7817 « Reprise sur dépréciations des actifs circulants » du budget principal 2025 COMMUNE ;

BUDGET ANNEXE 2025 LOGEMENTS COMMUNAUX

- DECIDE de constituer une provision de 2 810.19 € dont les crédits seront inscrits au compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » du budget annexe 2025 LOGEMENTS COMMUNAUX ;

BUDGET ANNEXE 2025 ASSAINISSEMENT

- DECIDE de constituer une provision de 100 € dont les crédits seront inscrits au compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » du budget annexe 2025 ASSAINISSEMENT.

7. DÉLIBÉRATION N° 32/2025 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

- Budget annexe Assainissement
- Budget annexe Logements communaux
- Budget principal Commune

Il est présenté au Conseil municipal un état des produits irrécouvrables établi par le M. le Comptable public. Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution, il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur la somme de 94.78€ sur le budget annexe assainissement, 108.10€ sur le budget annexe LOGEMENTS et 15 367.59€ sur le budget principal de la Commune. Il rappelle que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité la créance irrécouvrable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Article 1 :** Approuve l'admission en non-valeur pour un montant total de 94.78€ sur le budget annexe ASSAINISSEMENT, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 6915841515 dressée par le comptable public en date du 27/01/2025 ;
- Article 2 :** Approuve l'admission en non-valeur pour un montant total de 108.10€ sur le budget annexe LOGEMENTS COMMUNAUX, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 7178380015 dressée par le comptable public en date du 13/02/2025 ;
- Article 3 :** Approuve l'admission en non-valeur pour un montant total de 15 367.59€ sur le budget principal, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 6924040015 dressée par le comptable public en date du 27/01/2025 ;
- Article 4 :** Dit que les sommes nécessaires sont prévues au chapitre 65, article 6541, des budgets considérés.

8. DÉLIBÉRATION N° 33/2025 - FIXATION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Considérant que les frais de fonctionnement des écoles des communes déléguées de Beaussac et de Mareuil ont été fixés en 2024 à un coût individuel par élève de 1 037 €,

Considérant la proposition de M. le Maire de réévaluer ce montant de 1.7%,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe la participation des communes de résidence des élèves aux frais de fonctionnement des écoles de Beaussac et de Mareuil à 1 055 € pour l'exercice 2025.

9. DÉLIBÉRATION N° 34/2025 - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°46/2022 DU 16 MARS 2022 FIXANT LES TARIFS RELATIFS AUX CONCESSIONS, CASES COLUMBARIUMS ET DISPERSIONS DES CENDRES

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'harmoniser les tarifs relatifs aux concessions, cases columbariums et dispersions des cendres sur le territoire de la Commune Mareuil-en-Périgord suite à la création d'un nouveau columbarium sur la commune déléguée des Graulges.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Abroge et remplace la délibération 46/2022 du 16 mars 2022 relative aux TARIFS CONCESSIONS – CASES COLUMBARIUM ET DISPERSION DES CENDRES et modifie la tarification comme suit :

Communes (concessions perpétuelles)	Concession m²	Case perpétuelle	Dispersion cendres
Mareuil (perpétuelle)	50 €	600 €	150 €
Champeaux	25 €	600 €	150 €
Léguillac	25 €	200 €	
Monsec	25 €	600 €	150 €
Puyrénier	50 €		
Saint Sulpice	50 €		
Les Graulges	25 €	600€	
Beaussac	50 €		
Vieux Mareuil	25 €	600 €	

avec les dimensions suivantes :
- 3 m²: 120 x 250 avec 15 cm tournant,
- 6 m² : 220 x 250 avec 15 cm tournant.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

10. DÉLIBÉRATION N° 35/2025 - REMBOURSEMENT DE FRAIS DE BORNAGE DE LA PARCELLE AD550 CNE DÉLÉGUÉE DE MAREUIL-SUR-BELLE POUR UN MONTANT DE 1 113,36€

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Considérant que la parcelle AD550 sise C^{ne} déléguée de MAREUIL-SUR-BELLE et propriété de la Commune de Mareuil en Périgord a fait l'objet d'une opération de bornage suite à la demande de M. BROWN, riverain, dans une perspective d'acquisition ;

Considérant que Monsieur BROWN, initiateur de la démarche, a supporté les honoraires du géomètre-expert pour un montant de mille cent treize euros et trente-six centimes (1 113,36 €) ;

Considérant que la Commune a révisé son projet d'aménagement de la zone du PUY DE VERT et envisage désormais de confier les différentes parcelles à un bailleur social ;

Considérant, en conséquence, que la cession d'une parcelle à un particulier ne saurait se justifier au regard de l'intérêt général et des objectifs poursuivis par la collectivité ;

Considérant que Monsieur BROWN a indûment acquitté les frais de bornage d'une parcelle appartenant à la Commune et qu'il convient, par conséquent, de procéder au remboursement des sommes engagées, soit un montant de mille cent treize euros et trente-six centimes (1 113,36 €) ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de procéder au remboursement des frais de bornage indûment acquittés par Monsieur BROWN, pour un montant de mille cent treize euros et trente-six centimes (1 113,36 €) ;
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à cet effet ;
- Dit que les crédits nécessaires seront imputés au budget communal.

11. DÉLIBÉRATION N° 36/2025 – APPROBATION D'UNE REMISE SUR LOYER EN REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CHAUFFAGE DU LOGEMENT COMMUNAL N°2 SIS 10 ROUTE DE ST-PARDOUX – 24340 MAREUIL EN PÉRIGORD

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Considérant que le système de chauffage du logement communal n°2, situé au 10 route de St-Pardoux, 24340 Mareuil en Périgord, était hors service durant la période hivernale, privant ainsi la locataire de chauffage ;

Considérant que la locataire s'acquitte mensuellement de provisions pour charges, incluant les frais de chauffage, et qu'elle a ainsi indûment versé des sommes pour un service non rendu ;

Considérant qu'il convient, par souci d'équité, de procéder au remboursement des provisions pour charges de chauffage versées par la locataire durant la période où le système était défectueux ;

Considérant que le montant des provisions pour charges de chauffage à rembourser a été évalué à 1 020 €,

Considérant que cette remise sur loyer, destinée à compenser les dépenses de chauffage, constitue une mesure exceptionnelle et ponctuelle ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'accorder une remise sur loyer d'un montant de mille vingt euros (1 020 €) au locataire du logement communal n°2, sis au 10 route de St-Pardoux, 24340 Mareuil en Périgord, en remboursement des charges de chauffage indûment versées ;
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à la mise en œuvre de cette décision, et notamment à effectuer les démarches administratives et comptables nécessaires ;
- Dit que les crédits nécessaires à cette opération seront imputés au budget annexe LOGEMENTS COMMUNAUX,

12. APPROBATION D'UNE CESSION D'UNE PARCELLE RUE DE CURADES LIEU-DIT BRÉGNAC - CNE DÉLÉGUÉE VIEUX-MAREUIL POUR UNE SURFACE ESTIMÉE À 285M²

Les membres du Conseil municipal n'ont pas d'objection à la cession de la parcelle considérée. M. MONCEYRON, Maire délégué de Vieux-Mareuil doit se rapprocher des acquéreurs potentiels afin de déterminer exactement la surface à céder. Le prix de vente envisagé est de 5€/m².

Aucune délibération n'est soumise au vote.

13. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DROIT DE POMPAGE – PEI N°813 – PARCELLE 579 F 572

Une convention de droit de pompage a été proposée à la Commune en vertu de sa compétence relative la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau incendie (PEI). Plusieurs interrogations ont été formulées par les membres du Conseil municipal vis-à-vis du document en question.

Aussi, le vote de ce point est reporté à une prochaine session.

14. DÉLIBÉRATION N° 37/2025 - APPROBATION DES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL, DE BIENS ET DE DONNÉES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE DANS LE CADRE DU CONTRAT CONCLU AVEC NUMÉRISK RELATIF À L'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

La loi n°2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, a créé le plan communal de sauvegarde (PCS). La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 augmenter le nombre de communes soumises à l'obligation d'élaborer un PCS. De plus, désormais les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre devront élaborer un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) lorsque l'une de leurs communes membres est soumise à l'obligation d'élaborer un PCS. Aussi, la Communauté de Communes Dronne et Belle (CCDB) soumet aux assemblées délibérantes des Communes membres trois conventions prises sur le fondement de l'article L. 5111-1 du CGCT et ayant pour but d'organiser de manière anticipée la mise à disposition de moyens

humains, d'équipements et d'immeubles par la CCDB à ses communes membres dans le cadre d'une situation de crise nécessitant le recours à la solidarité intercommunale, ainsi que le partage de données.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les trois conventions de mise à disposition de personnel, de biens et de partage de données proposées par la Communauté de Communes Dronne et Belle dans le cadre du contrat conclu avec numérisk relatif à l'élaboration du plan communal de sauvegarde en vue d'une gestion de crise nécessitant le recours à la solidarité intercommunale.
- Prend acte des différentes clauses de financement et remboursement ;
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant

15. DÉLIBÉRATION N° 38/2025 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE « FOURRIÈRE » AVEC LE GARAGE BOURGEIX

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Vu les articles L. 325-1 et suivants et R. 325-1 et suivants du Code de la route, qui définissent les conditions et modalités de mise en fourrière des véhicules ;

Considérant l'intérêt de la commune à se doter d'un service de fourrière efficace et réactif, capable de prendre en charge les véhicules en infraction ou abandonnés afin d'assurer la sécurité et la tranquillité publiques sur son territoire, notamment en matière de stationnement et de circulation ;

Considérant l'opportunité de confier la gestion de ce service à un prestataire extérieur, disposant des compétences et des équipements nécessaires ;

Considérant la proposition du garage BOURGEIX situé à Brantôme en Périgord qui présente les garanties de sérieux, de compétence et de proximité requises ;

Considérant les termes de la convention de fourrière proposée, qui définissent les modalités de mise en fourrière, de garde et de restitution des véhicules, ainsi que les tarifs applicables ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la convention de prestation de service pour les retraits de véhicules abandonnés et en mauvais stationnement sur la Commune ;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal ;
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

~~~~~

**16. DIVERS**

1. Mme Marcenat, Maire déléguée de Beaussac, explique que suite à la décision des services de la DSDEN de retirer un poste d'enseignement à l'école de BEAUSSAC, il a été décidé de ne faire qu'un seul site, l'école Pierre DEGAIL. Il appartient à M. le Maire de prendre les mesures nécessaires et de faire les démarches auprès des services concernés pour organiser au mieux la rentrée 2025.

La séance est levée à 20h00

Fait à Mareuil en Périgord, le 01/04/2025

Le Maire

M. Alain OUISTE



La secrétaire de séance

Mme Anne DUCONGE